

à des restrictions lorsqu'il est question de fonder une entreprise, d'hériter d'un bien ou de posséder des terres. Près d'un tiers des pays en développement ne garantissent pas les mêmes droits de succession aux femmes qu'aux hommes. Ces contraintes à l'autonomie économique des femmes peuvent aussi être observées dans les ménages puisqu'un tiers des femmes mariées dans les pays en développement n'ont pas leur mot à dire en ce qui concerne les principaux achats du ménage.

**Moins de possibilités de fréquenter l'école.** Les femmes et les filles scolarisées ont tendance à se marier plus tard, à avoir moins d'enfants et à mieux nourrir et soigner leur famille<sup>20</sup>. Il a été démontré que lorsque les femmes et les filles sont scolarisées et contrôlent leurs droits sexuels et reproductifs, la mortalité maternelle et infantile décroît, et les familles prospèrent<sup>21</sup>.

**Participation inégale aux processus décisionnels gouvernementaux.** Dans la plupart des pays, ce sont les gouvernements qui définissent le processus de développement. Pour faire en sorte que les femmes et les filles disposent des mêmes droits et qu'elles aient la capacité de tirer profit des occasions économiques, les gouvernements doivent intégrer l'analyse comparative entre les genres aux processus de planification, de budgétisation et d'élaboration des politiques et veiller à ce que les femmes et les filles aient un accès équitable aux services essentiels de santé, d'éducation et de justice.

